

REUNION DU 12 janvier 2011

Le douze janvier deux mille onze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la maison des loisirs sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 06/01/2011

Nombre de conseillers en exercice : 14; Présents:9 ;Votants :11

Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU, Roseline CAUGANT, Fabien LETANOUX, Virginie CHENEL, Daniel BOUILLIS, , Marielle VIRLOUP -

Conseiller(s) absent(s) - René Corvaisier, excusé ; François Duval ; Brigitte Nicolas qui a donné procuration à Bernadette Augereau ; Eric Thébault qui a donné procuration à Jacques Daniel --

Secrétaire : Mme B. Augereau -

Ordre du jour: -- Elaboration du P.L.U : choix du cabinet d'étude;- Restructuration mairie : avenants lots 6 & 10 ;

- Chantier d'insertion : convention 2011 ; - Budget : Information décisions modificatives ; - Droit de Prémption Urbain ;

- Divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 30/11/2010 et signent le registre des délibérations.

N°2011-1 : -ELABORATION DU P.L.U. – choix du cabinet d'étude :

Le 1^{er} juin 2010 le conseil municipal a décidé de lancer les études nécessaires à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et de choisir un cabinet d'étude selon la procédure adaptée. Le 8 novembre trois candidats ont été choisis sur les neuf qui avaient soumissionnés. Ces trois candidats ont été destinataires du cahier des charges et convoqués devant le jury. Le 14 décembre la commission a procédé à l'audition des trois candidats et a retenu le cabinet « Atelier Découverte » moins disant au prix de 26 775€ HT. Le cabinet Atelier Découverte de St Malo dispose de nombreuses références sur des projets similaires dans des communes du littoral.

Le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le choix du cabinet d'étude.

Après délibération, le conseil municipal,

- choisit le cabinet Atelier Découverte de St Malo pour la somme de 26 775€ht ;
- donne pouvoir au maire pour la signature du marché et des pièces annexes .

N°2011-2 : -RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE – avenants lots 6 & 10 :

Mr Ruellan présente les travaux modificatifs suivants :

- lot n° 6 -menuiseries extérieures bois et aluminium : Fourniture et pose de petits bois collés sur la porte d'entrée pour 248.47€ TTC
- lot n°10 –plafonds suspendus : Traitement des retombées de plafond au droit des fenêtres pour 427.09€TTC.

Le conseil municipal approuve ces avenants et autorise la signature des contrats .

N°2011-3 : -CHANTIER D'INSERTION -Convention 2011 :

Le maire présente le projet de convention du chantier d'insertion de la baie pour l'année 2011 dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle de personnes habitant le Pays malouin par la réalisation de chantiers portant sur des travaux d'entretien d'espaces verts, de bâtiments, de voiries, du littoral, ... La commune s'engage à solliciter le chantier sur une période minimale de 13 jours au prix de 306€ par jour plus la prise en charge des repas du midi et pour une équipe de 6 à 10 personnes .

Après délibération, le conseil municipal, approuve la convention et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

N°2011-4 : -BUDGET 2010 – DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET :

Mr Baudry informe le conseil municipal des arrêtés du maire portant virement de crédits, à savoir :

- arrêté du 10/12/2010 pour un virement de 1000€ de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 202 (frais élaboration PLU) ;
- arrêté du 21/12/2010 pour un virement de 1500€ de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 2184 (mobilier scolaire).

N°2011-5 : -DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- Section B n° 85, située 13 cour de vienne par Cts Thébault ;
- Section B n°s 180-301-305-299 situées au lieu dit Les mielles de maure, vendues par Mr et Mme Christian Virloup;

N°2011-6 : -TRAVAUX CIMETIERE –Modification mur d’enceinte :

Mr Ruellan expose le projet de modification du mur d’enceinte entre l’ancien cimetière et l’extension du cimetière . Afin d’homogénéiser le cimetière il est projeté d’abaisser ce mur d’environ 40 centimètres . Ces travaux pourraient être réalisés par le chantier d’insertion ; Le conseil municipal décide la réalisation de ces travaux.

Divers :Bibliothèque : En raison du mauvais temps le 18 décembre la porte ouverte est reportée au 29/01/2011 .

Le maire ,